

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU NUNAVIK 2021-2027

Planifier la gestion des déchets, c'est avantageux
pour l'environnement et toute la communauté!

DOCUMENT SYNTHÈSE



Le premier plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik 2015-2019 a été révisé afin de poursuivre le travail d'amélioration de la gestion des matières résiduelles en dotant le Nunavik d'un outil de planification adapté au contexte régional et local.

Ce document synthèse présente les grandes lignes de ce projet de plan, soumis au processus de consultation publique auprès de la population et des organisations œuvrant au Nunavik.

Pour consulter le projet de plan en entier, visitez le [site Internet de l'ARK](#).

GESTION ACTUELLE

Chaque village est doté d'un règlement sur la gestion des matières résiduelles. La collecte s'effectue généralement cinq fois par semaine et les déchets sont transportés au Lieu d'élimination en territoire nordique (LEMN). Les LEMN sont pour plusieurs presque pleins et trois projets pour en construire de nouveaux sont en cours : Kangirsuk (ouverture en 2021), Inukjuak et Kuujjuarapik dont les dates d'ouverture sont indéterminées. Les matières combustibles y sont brûlées à ciel ouvert périodiquement et les résidus métalliques sont empilés dans une section distincte. La plupart des villages possèdent un abri pour entreposer les matières dangereuses.



Il existe peu d'activités de récupération des matières résiduelles sur le territoire. Voici les principales :

- ❖ Il est possible de rapporter ses contenants consignés dans toutes les communautés et certains autres emballages, variables en fonction des commerces. 
- ❖ À certains endroits, les sacs de plastique à usage unique sont interdits ou vendus. 
- ❖ Certaines communautés valorisent l'huile minérale usée. 
- ❖ Des entreprises de construction favorisent le réemploi des matériaux par la population locale.
- ❖ Les pneus usés sont retournés au Sud vers un recycleur via un programme de RECYC-QUÉBEC.
- ❖ Des matières textiles sont récupérées à Kuujjuaq et expédiées dans tous les villages.
- ❖ Un projet de compostage est en cours à la serre communautaire de Kuujjuaq depuis 2011.
- ❖ Des batteries automobiles sont récupérées et recyclées au Sud. 
- ❖ Il est possible de récupérer les produits visés par le règlement sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) dans six communautés : les huiles usées, les lampes au mercure, la peinture, les piles et les produits électroniques.

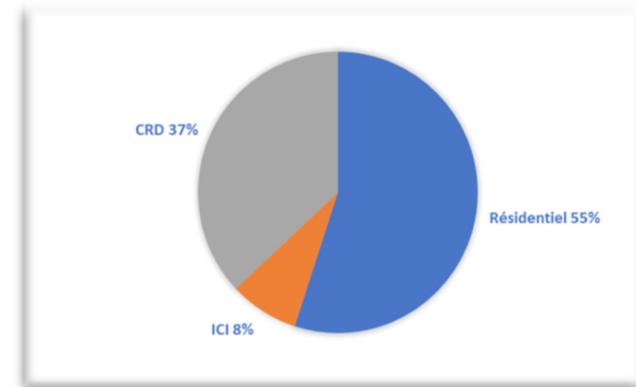


- ❖ Les gros résidus encombrants sont collectés par la plupart des municipalités environ une fois l'an et transportés au LEMN.
- ❖ Les sites d'accumulation de matières dangereuses ont été récupérés ou sont en voie de l'être dans toutes les communautés. 

INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

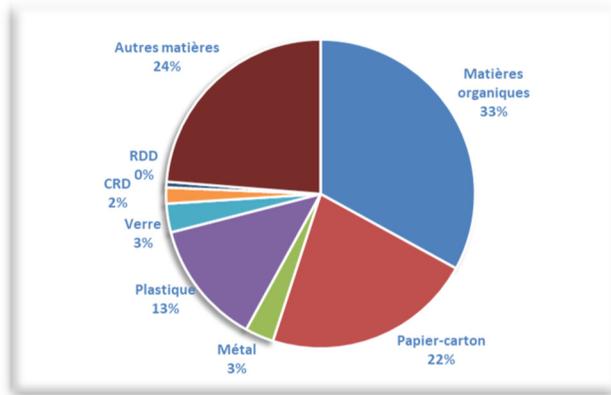
L'inventaire du PGMR permet d'estimer la quantité de matières résiduelles générées annuellement au Nunavik. Comme il n'y a pas de balance pour peser les déchets, les données sont basées sur des sources comparables.

Les matières résiduelles sont produites par trois grands secteurs : résidentiel (tout ce qui vient des habitations), ICI (industries-commerces-institutions) et CRD (les entreprises de construction-rénovation-démolition). Au Nunavik, le secteur résidentiel est le plus important générateur de déchets.



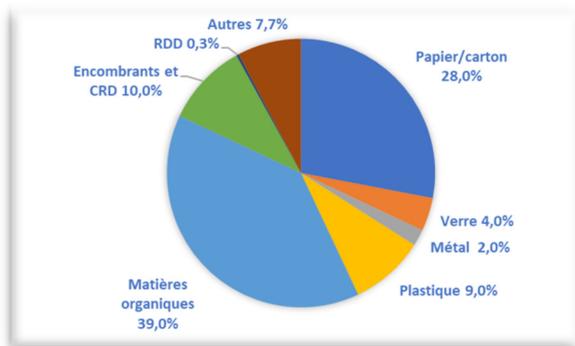
Pourcentage de matières résiduelles générées par secteur

De toutes les catégories du secteur résidentiel, les matières organiques, suivi du papier-carton, sont les plus abondantes pour un total de 55%. Ce sont des matières potentiellement compostables. Les autres matières, qui comprennent par exemple les textiles, sont également très abondantes avec 24%.



Pourcentage des catégories de matières résiduelles pour le secteur résidentiel

Pour le secteur ICI, les matières organiques et le papier-carton sont aussi générés en grande quantité pour un total de 67%. Bien qu'en très petite quantité, les RDD (résidus domestiques dangereux) représentent un enjeu de gestion particulier pour tous les secteurs, car leur récupération sécuritaire est très coûteuse et complexe.

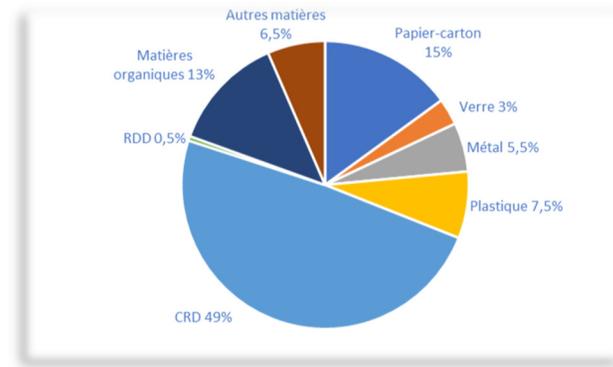


Pourcentage des types de matières résiduelles générées par le secteur ICI

Quant au secteur CRD, le deuxième plus important générateur, les principaux résidus produits sont le bois, les autres matériaux (plastique, bardeau, gypse) et le métal.

Au total, le Nunavik produit **plus de 15 000 T de déchets par an** dont la moitié sont des résidus CRD, de par leur masse importante. Ce

total représente **1,1T/personne/an**. Près de 100% de ces matières sont éliminées puisqu'il existe peu de systèmes de récupération.



Pourcentage de catégories de matières résiduelles générées au Nunavik pour tous les secteurs confondus

PLAN D'ACTION

Cette partie centrale du plan planifie les actions qui seront réalisées par l'ARK, les villages nordiques, différentes organisations régionales ainsi que d'autres partenaires. L'ARK a fixé trois orientations et sept objectifs pour encadrer la démarche de planification, desquels découlent **20** mesures ici présentées :

Orientation 1 : Susciter l'intérêt de tous les générateurs sur l'importance de la gestion des matières résiduelles :

Objectif 1- Réaliser des activités d'information et de sensibilisation sur des thématiques en lien avec la gestion des matières résiduelles.

1. Réaliser une **campagne de sensibilisation** pour chaque nouveau projet impliquant un changement de pratique.



Objectif 2 - Rechercher des partenaires de tous les secteurs d'activités pour la mise en œuvre des mesures.

2. Développer des **partenariats** avec des acteurs des secteurs ICI (industries, commerces et institutions) et CRD (construction, rénovation, démolition).



Orientation 2 : Développer des modes de gestion applicables au Nunavik et qui souscrivent aux notions de développement durable :

Objectif 3 - Améliorer la gestion des LEMN.

3. **Former** les employés municipaux pour une meilleure gestion des matières résiduelles.



4. Explorer les solutions de remplacement au **brûlage** à ciel ouvert des déchets.



5. Publier une procédure pour la gestion des **véhicules hors d'usage** au Nunavik.



6. Développer des **lieux d'entreposage** des véhicules hors d'usage en dehors des LEMN.

7. Appuyer les villages nordiques dans l'application de leurs **règlements** sur la gestion des matières résiduelles.



Objectif 4 - Développer des projets permettant de détourner plus de matières résiduelles de l'élimination.

8. Réaliser un projet de récupération du **métal** résiduel dans une ou deux communautés.



9. Réaliser un projet **compostage** thermophile à Inukjuak.



10. Réaliser un projet d'**écocentre** et de **ressourcerie** à Kuujjuaq.



11. Réaliser un projet de récupération des **matières recyclables**.



12. Accompagner les commerçants en alimentation dans l'élargissement de la **consigne**.



13. Mettre en place des initiatives locales favorisant la diminution du gaspillage des **matériaux de construction**.



14. Explorer des possibilités de projets visant la réduction à la source de l'**emballage**.



Objectif 5 - Assurer le maintien et le développement des activités de valorisation en place.

15. Optimiser les points de dépôts officiels existants et ouvrir de nouveaux points de dépôt pour les produits couverts par la **responsabilité élargie des producteurs**.



16. Promouvoir le bannissement de l'usage des **sacs de plastique** à usage unique.



Orientation 3 : Surveiller l'évolution de la mise en œuvre du plan et les nouveautés en gestion des matières résiduelles dans le monde :

Objectif 6 - Réaliser une veille sur la gestion des matières résiduelles.

17. Suivre l'**actualité** en gestion des matières résiduelles et diffuser l'information pertinente au contexte nordique.



Objectif 7 - Effectuer un suivi de la mise en œuvre du PGMR.

18. Développer un **mécanisme de suivi** des cibles des mesures du plan d'action.



19. Créer un **comité de suivi** de la mise en œuvre du plan d'action.

20. Publier un **rapport de suivi** de mise en œuvre aux trois ans.



PLANS LOCAUX

Un plan d'action local à l'intention de chaque village nordique a également été développé. Pour connaître les mesures du plan d'action de votre communauté, consultez l'annexe 5 du projet de [PGMR](#).



